

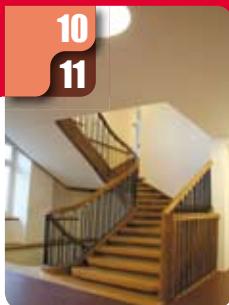
Le bulletin

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE BULLE

06
07

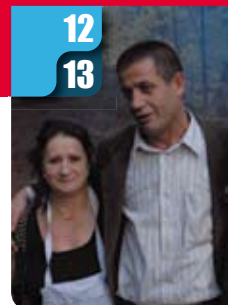
LES DOSSIERS

**Tout savoir
sur le tri des
déchets**

10
11

BULLE 360°

**Visite de
Hôtel de Ville
de Bulle**

12
13

VILLAGE GLOBAL

**La culture
albanaise à
Bulle**

02
05

POINT FORT

**La politique
de la jeunesse**

ENTRETIEN
AVEC DAVID SEYDOUX
> pages 2-3

AGRANDISSEMENT DES
ÉCOLES BULLOISES
> page 5

08
09

LES DOSSIERS

**Accueil de la
petite enfance**

RENCONTRE AVEC JOSIANE
ROMANENS
> page 8

14
16

ACTUALITÉS

**Les nouvelles
communales**

ÉDITORIAL

JOSIANE ROMANENS

CONSEILLÈRE COMMUNALE

La pression de la démographie

L'accueil de la petite enfance s'est considérablement renforcé ces dernières années.

A Bulle et dans la région, quatre espaces se sont développés, offrant une centaine de places pour les enfants de 2 à 6 ans et une trentaine pour ceux de 0 à 2 ans. Pourtant, l'évaluation des besoins

doit être permanente. La croissance démographique régionale exerce en effet une pression constante sur les besoins en structures d'accueil de la petite enfance, mais également sur l'offre en accueil extrascolaire ou sur les capacités de prise en charge de nos écoles.

A ce titre, le Conseil communal propose aujourd'hui un projet d'agrandissement du site scolaire de la Condémine.

Cette extension nécessaire doit permettre de faire face à l'évolution

démographique, ainsi qu'à l'introduction de la seconde année d'école infantine.

L'intégration de la crèche fait partie du cahier des charges du concours d'architecture. Le nombre de places doit encore faire l'objet d'analyse. De par la loi, la commune doit en effet garantir un nombre suffisant de places d'accueil, assurer des prestations de qualité, régler l'octroi de subventions ou encore aider les parents à trouver une place même dans une autre commune.



■ SUCCÈS DU CENTRANIM

Le Centranim est un pôle vital pour la jeunesse, en marge du tissu associatif traditionnel. 450 jeunes sont inscrits à ses activités.

04

■ LA JOURNÉE INFOCLIC

Des espaces où se rencontrent adultes, enfants et adolescents pour créer ensemble des projets.

03

LA POLITIQUE DE LA JEUNESSE À BULLE

TOUS LES ENJEUX PRÉSENTS ET FUTURS

■ ÉCOLE À L'ÉTROIT

Le Conseil communal a tranché. Pour faire face à l'augmentation des effectifs scolaires, un agrandissement du site de la Condémine est envisagé.

05

« Centranim est un pôle de loisirs ouvert à tous les jeunes Bullois »

Entretien avec David Seydoux, conseiller communal

Le conseiller communal David Seydoux fait le point sur la politique de la jeunesse à Bulle. En charge du dicastère Enseignement, formation et jeunesse, il explique notamment le développement très positif du Centranim après son déménagement à l'ancienne école de musique et parle des besoins futurs dans ce domaine.

► **LE BULLETIN:** Quels sont les grands axes de la politique de la jeunesse à Bulle?

DAVID SEYDOUX: La politique de la jeunesse a pour l'instant rimé avec la création et le développement du Centranim. Depuis qu'il a été créé en 2001, après l'expérience non concluante du Transbordeur, le centre pour les jeunes a dû grandir dans des conditions qui n'étaient pas optimales. Il a fallu, dans un premier temps, faire connaître la structure, et dans un deuxième temps, créer des activités dans des locaux humides et sombres, peu adaptés à l'épanouissement de ses utilisateurs.

- **Aujourd'hui, la situation a évolué favorablement...**

- Oui. Nous étions à la recherche de nouveaux locaux. Le déménagement de l'école de musique a été l'occasion qu'il ne fallait pas rater. Et je suis aujourd'hui extrêmement satisfait

que nous ayons pu reloger le Centranim et Ebullition enfants dans des locaux lumineux et réellement adaptés à des activités pour les jeunes. Grâce à la fondation Pass'Age, qui a été créée pour coordonner et développer les activités de jeunesse dans l'agglomération bulloise, nous avons pu aboutir à cette solution idéale. En fait, nous avons pu fabriquer de toutes pièces un pôle jeunesse au cœur de la ville, vu que l'accueil extrascolaire de midi, Bulle d'Air, et les cours de baby-sitting de la Croix-Rouge ont également élu résidence dans l'ancienne école de musique.

- **Comment est géré le Centranim?**

- La fondation Pass'Age est la structure juridique qui encadre les activités du Centranim. Mais ce dernier est animé par une équipe de professionnels. Le taux d'activité de ses animateurs représente 205% en terme d'équivalent plein-temps, dont 155% sont financés par la ville et 55% par l'A.I. dans le cadre d'un programme de reconversion professionnelle.

- **Ce déménagement a-t-il eu des conséquences sur le fonctionnement du centre?**

- Après une année d'exploitation, je tire un bilan tout à fait positif. N'oublions pas que chaque jeune est libre de venir au Centranim pour autant qu'il signe une charte où il s'engage à respecter des règles de comportement à l'intérieur des locaux. Malgré cette contrainte d'apprentissage de la vie en groupe et d'une attitude citoyenne, le centre a



enregistré une forte hausse des jeunes inscrits aux activités. De 350 personnes recensées avant le changement d'espace, nous sommes passés à 450.

- **Comment expliquez-vous ce succès?**

- Il y a plusieurs facteurs à prendre en compte. Tout d'abord, je le répète, le lieu est vraiment plus accueillant. Ensuite, le programme développé par le centre et porté par les jeunes eux-mêmes est de plus en plus attractif. Les activités répondent réellement à leurs besoins. Je dois à ce titre remercier pour son engagement au

quotidien, sa ténacité et son inventivité l'équipe qui gère le Centranim. Il n'est pas toujours facile de gérer dans un travail de proximité des jeunes et de canaliser leur énergie dans des projets créatifs ou ludiques. Les ateliers vidéo, les ateliers d'écriture et de chant rap ou encore les «Centranim académies» enthousiasment les jeunes et permettent à chacun, dans des styles différents, de trouver des activités valorisantes. J'ai été frappé, pour m'être rendu à plusieurs reprises au Centranim, par la créativité formidable qui émerge dans les différents projets que l'on peut découvrir.



DAVID SEYDOUX EXPRESS

1 UN ÉVÉNEMENT

La naissance toute récente de ma fille

2 UNE PASSION

Le vin et la photographie

3 UNE PERSONNALITÉ

Le Dr Beat Richner du KANTHA BOPHA Children's Hospital au Cambodge et Henry Dunant

4 UN PLAT

La fondue au vacherin

5 MON ENDROIT PRÉFÉRÉ

L'Italie, pour sa culture, ses vins, ses paysages, son histoire et ses habitants...

6 UNE DESTINATION

Le Myanmar

7 UN LIVRE

Gomorra, de Roberto Saviano

8 UN FILM

Down by Law de Jim Jarmusch, avec Roberto Benigni, Tom Waits et John Lurie

9 UN RÊVE

Que l'homme cesse d'être un loup pour l'homme!

- Qui sont-ils, ces jeunes qui participent au Centranim?

- Ce qui est important de dire, c'est que le Centranim répond à un réel besoin et qu'il se développe comme une offre complémentaire à tout ce qui existe déjà pour la jeunesse dans notre ville et dans notre région. De manière générale, on a constaté que les premiers utilisateurs du centre représentaient des jeunes qui n'étaient pas intégrés dans une société de musique, dans un club sportif ou dans une association culturelle. Si, au démarrage du projet, les ressortissants étrangers étaient largement majoritaires, aujourd'hui l'origine des usagers est beaucoup plus diversifiée qu'auparavant. Et c'est une très bonne nouvelle. Le Centranim doit être un pôle d'activités et de loisirs pour toutes les Bulloises et tous les Bullois, quelles que soient leur origine, leur couleur de peau ou leur langue maternelle.

- Le Centranim est-il ainsi un vecteur d'intégration?

- Très certainement. Ses activités génèrent de la motivation. Et l'équipe du centre, dans la mesure des ressources à disposition, leur donne les moyens d'être créatifs. En portant des projets et en voyant qu'il est possible de les réaliser avec l'aide de l'encadrement, les jeunes participent directement à un processus d'intégration sociale dans la cité. Le Centranim joue un rôle dans l'acquisition et la transmission de savoirs. Des jeunes sont par exemple formés à l'utilisation d'un studio de musique. Aujourd'hui, les plus débrouillards, ceux qui maîtrisent ces technologies, jouent les rôles avec les nouveaux arrivants.

- Comment va se développer la politique de la jeunesse à Bulle ces prochaines années?

- Il faut poursuivre sur la voie que nous avons tracée sur le plan de l'animation jeunesse. Il faut encore faire davantage de promotion du Centranim, qui doit être un lieu ouvert à tous les jeunes de la région. Mais je pense que nous ne pouvons pas nous contenter de cet unique outil. Je suis convaincu que nous devons être pro-

actifs, en allant à la rencontre des jeunes, là où ils se trouvent, autrement dit dans les quartiers. Ce nouveau levier est nécessaire, ne serait-ce que pour évaluer les besoins qu'a la jeunesse qui ne fréquente pas forcément le réseau associatif régional. Cette démarche de proximité peut également nous permettre de mieux

» Nous devons créer des interfaces avec tous les jeunes.

cerner les risques potentiels en termes de violence ou d'incivilité. Il y a des zones sensibles, où nous devons créer des interfaces de communication. Je pense aux sorties des écoles,

aux parcs publics, aux établissements publics ou à certains quartiers. Nous avons ce devoir de les écouter.

- Tout cela demandera des moyens supplémentaires...

- Il s'agit là d'une vision sur le long terme. Les contraintes budgétaires impliquent, bien sûr, une politique des petits pas. Dans l'idéal, il faudrait que nous puissions avoir notre propre délégué à la jeunesse, qui assure un rôle de coordination entre tous les partenaires concernés, ainsi qu'un animateur de rue. Cela permettrait aux autorités politiques de bénéficier d'une vue globale de la situation et de pouvoir clairement établir les besoins qui sont encore à satisfaire. Enfin, avec tous les partenaires concernés, il me semble indispensable d'intensifier le travail en réseau et de mieux coordonner les efforts.

Journée Jeunesse impliquée

Des jeunes et des adultes élaborent ensemble des projets concrets



Le Centranim a vécu en 2008 sa première journée «Jeunesse impliquée». Cet événement, organisé conjointement avec l'association de promotion de la jeunesse Infoclic, est fondé sur un modèle simple: des jeunes et des adultes réunis en groupes de travail joignent leurs talents pour élaborer ensemble des projets concrets. «Le

principe général de ce type d'activité est de mieux intégrer les jeunes dans la société», explique David Seydoux. Par ce processus de rencontre, où l'on transmet des valeurs comme le respect et la tolérance, l'identification des jeunes à leur environnement se développe et les relations entre générations s'améliorent.

Pour organiser une journée Jeunesse impliquée, il faut tout d'abord créer un comité d'organisation. La journée de participation des jeunes est un événement que préparent en commun les jeunes et les adultes du comité d'organisation: les jeunes définissent les thèmes, tandis que les adultes s'occupent du cadre de la manifestation.

Ensuite, l'événement est organisé. La journée de participation des jeunes dure en fait une demi-journée. Dans chaque groupe, des jeunes et des adultes élaborent ensemble un projet concret sur le

thème que les jeunes ont choisi. Il ne s'agit pas de plancher sur des utopies, mais d'élaborer par le dialogue des projets techniquement et financièrement réalistes.

Dans une troisième étape, les projets finalisés sont transmis au comité d'organisation. Celui-ci s'occupe de constituer les groupes de projet qui, par ailleurs, se forment automatiquement dès la journée de participation des jeunes, pour leur mise en œuvre. Lors de cette première rencontre, des thèmes comme la mobilité ou le droit de l'enfant ont notamment été abordés.

Le site de l'association Infoclic est une vraie plate-forme d'information et de propositions d'activités au service de la jeunesse.

SOURCES: COMMUNE DE BULLE, CENTRANIM ET WWW.INFOCLIC.CH

CENTRANIM INFORMATIONS GÉNÉRALES

HORAIRE CENTRANIM



MARDI

ACCUEIL (fermé du 3.12 au 21.12)
 > 10 - 18 ans
 > 15 h 15 - 18 h 15

COURS DE DANSE HIP-HOP ET HOUSE

> Tout âge
 > Inscription obligatoire
 > 16 h 30 - 18 h
 > 5 francs par mois

MERCREDI

REPAS POUR TOUS

> Tout âge
 > 11 h 30 - 13 h
 > Adulte: 7 francs / enfant: 4 francs
 Un repas chaud, des produits locaux, dans un espace de rencontre

ACCUEIL (fermé du 3.12 au 21.12)

> 10 - 18 ans
 > 15 h 15 - 18 h 15

ÉBULLITION ENFANTS

> 6 - 12 ans (gratuit)
 > 14 h - 16 h
 Bricolage, cuisine, jeux, danse, musique
 ● Tél. 026 915 16 65
 ► www.ebull.ch

JEUDI

ACCUEIL (fermé du 3.12 au 21.12)

> 10 - 18 ans
 > 15 h 15 - 18 h 15

STUDIO

> Dès 13 ans
 > Inscription obligatoire
 > 17 h - 18 h
 > 5 francs par mois
 Atelier de création de musique assistée par ordinateur

VENDREDI

ACCUEIL (fermé du 3.12 au 21.12)

> 10 - 18 ans
 > 15 h 15 - 18 h 15

> 19 h - 21 h
 (Sauf le 1^{er} vendredi du mois)

ÉBULLITION ENFANTS

> 6 - 12 ans (gratuit)
 > 15 h 30 - 17 h 30
 Bricolage, cuisine, jeux, danse, musique
 ● Tél. 026 915 16 65
 ► www.ebull.ch

VIDÉO

> Tout âge
 > Inscription obligatoire
 > 15 h 30 - 16 h 30
 Découverte du 7^e art: réalisation d'un script, tournage et montage d'un film
 > 5 francs par mois

STUDIO

> Dès 13 ans
 > Inscription obligatoire
 > 16 h 30 - 17 h 30
 > 5 francs par mois
 Atelier de création de musique assistée par ordinateur

SELF-DÉFENSE

> 13 - 18 ans
 > Inscription obligatoire
 > 16 h 30 - 18 h
 > 20 francs pour 10 cours.
 > 10 cours (jusqu'au 23.1)
 Apprendre à savoir dire non, à savoir dire stop et à se défendre

COURS DE DANSE HIP-HOP ET HOUSE

> Tout âge
 > Inscription obligatoire
 > 16 h 30 - 18 h
 > 5 francs par mois

SAMEDI

ACCUEIL (fermé du 3.12 au 21.12)

> 10 - 18 ans
 > 14 h - 18 h
 (Sauf le 1^{er} samedi de chaque mois)

SPORT À LA RIETA (fermé du 3.12 au 21.12)

> 10 - 18 ans
 > 19 h - 21 h
 (Sauf le 1^{er} samedi de chaque mois)
 Rendez-vous au Centranim, puis départ pour la salle de la Rieta où deux animateurs encadrent des activités sportives

CHAQUE MOIS

Le Centranim est un lieu de rencontre et d'animation ouvert à tous les jeunes
 D'autres ateliers seront mis en place au fur et à mesure de l'année

Restez au courant et inscrivez-vous à notre newsletter à:

► prog@centranim.ch

ou en vous rendant sur:

► www.centranim.ch

PROGRAMME CENTRANIM



DÉCEMBRE 2008

ATELIER DE CRÉATION DE BOUGIES ARTISANALES

> Tout âge
 > Horaires du Marché de Noël (dimanche jusqu'à 18 h)

Du 22.12 au 04.01
VACANCES DE NOËL

Programme sur:
 ► www.centranim.ch

JANVIER 2009

Dès le 23.01
CENTRANIM INDOORS 2009

Le tournoi annuel de ping-pong avec les règles du tennis
 > Inscription obligatoire (jusqu'au 22.01)

À GAGNER: UN VOL EN PARAPENTE!

23.01
BOUGEOTTE

La disco des 10-13 ans, avec les DJ du Centranim
 > 18 h 30 - 21 h
 > 1 franc

28.01
RENCONTRES-ÉCHANGES

Les conseillers communaux présentent et échangent sur leur travail avec la population. M^{me} Josiane Romanens traitera des addictions
 > 19 h 30

FÉVRIER 2009

Du 23.02 au 01.03
VACANCES DE CARNAVAL

Programme:
 ► www.centranim.ch

Du 24.02 au 28.02
CAMP DE NEIGE AU MOLÉSON

Camp de ski et de snowboard en collaboration avec les centres de loisirs de Fribourg et d'Avry-sur-Matran
 > 260 francs tout compris
 > Inscription obligatoire

INFOS CENTRANIM

RENSEIGNEMENTS CENTRANIM

Tél. 026 913 86 44



CONTACTS

Rue du Marché 16,
 1630 Bulle
 ► www.centranim.ch
 ► anim@centranim.ch

LE TRAVAIL FONDAMENTAL DU CENTRANIM C'EST...

- Travailler avec les jeunes, jamais à leur place.
- Promouvoir le respect, l'écoute, la patience et la politesse.
- Apprendre aux jeunes comment s'intégrer dans une vie citoyenne.
- Offrir une oreille aux préoccupations quotidiennes de la jeunesse.
- Proposer des actions de préventions.
- Aider dans la recherche de places d'apprentissage.
- Mobiliser des partenaires selon les besoins d'une situation.
- Soutenir la réalisation de projets.
- Développer leur autonomie dans leurs loisirs.
- Offrir un lieu où peuvent se créer des liens sociaux.
- Responsabiliser les jeunes quant à leurs actes, éventuellement quant à des sanctions.
- Créer une ouverture d'esprit, une vision plus large de la vie.
- Construire une meilleure estime de soi et une vraie solidarité.
- Donner l'envie de devenir des citoyens responsables.

Bulle projette l'agrandissement du site scolaire de la Condémine

L'évolution démographique en cause

Pour faire face à l'évolution démographique, des classes supplémentaires doivent être mises en service rapidement. Le Conseil communal a tranché. Entre la construction d'une nouvelle école et l'agrandissement du site de la Condémine, c'est cette deuxième option qui est aujourd'hui privilégiée.

► L'école bulloise doit grandir. L'évolution démographique, conséquence du fulgurant développement bullois, rend nécessaire la création de six classes supplémentaires d'ici 2012. De plus, la mise en place de la seconde année d'école enfantine exerce également une pression sur le besoin en locaux. Ce n'est pas moins de 10 classes au minimum qui seront nécessaires pour mettre en œuvre cette réforme.

En 2001 déjà, l'école primaire de la Léchère était mise en service, complétant ainsi les capacités du site de la Condémine à Bulle. Depuis cette

date, les effectifs sont passés de 1330 élèves répartis sur les trois sites à plus de 1500 élèves aujourd'hui. Et la pression démographique n'est pas près de baisser. Une étude démographique, mandatée par le Conseil communal en 2006, prévoit à l'horizon 2020 que les effectifs vont atteindre les 1655 élèves pour un scénario faible ou 2229 pour un scénario fort. Cette perspective nécessite l'utilisation de 78 à 105 salles de classe pour faire face à la demande. Une estimation intermédiaire a été faite en tenant compte de la situation actuelle. A terme, c'est 90 classes qui permettraient de satisfaire la demande. Pour faire face, la mise en service de 22 salles de classe supplémentaires, de nouvelles salles de sport ainsi que des locaux annexes s'impose.

Mais où construire cette école? Une étude de localisation du futur site de la nouvelle école a été lancée par le Conseil communal au début de l'année 2008. Cette étude devait prendre en compte dans son analyse, entre autres, le concept d'agglomération de Mobul, le plan du réseau de mobilité douce, le plan du réseau de transports publics et les bâtiments à forte den-



C'est sur le site de la Condémine que l'extension de l'école bulloise va se poursuivre.

sité actuellement en construction. Les résultats ont permis de délimiter deux sites favorables à l'implantation de nouvelles salles de classe: le site du Terraillet et celui de la Condémine.

De nouvelles habitations

Dans un premier temps, c'est le site du Terraillet qui paraissait le mieux à même de répondre aux besoins. Les récentes constructions d'habitations collectives très proches du centre-ville ont changé la donne. Plus de 650 appartements sont ou vont y être construits. Le choix du Conseil communal s'est donc porté sur un agrandissement de la Condémine. Une étude récente démontre la faisabilité du projet sur ce site.

La phase de la préparation du concours est confiée au bureau d'architecture Bovet Jeker Architectes S.à.r.l. à Fribourg. Il est prévu d'intégrer une cantine scolaire, le maintien de la garderie et du parking du musée.

Le concours d'architecte sera publié en janvier 2009, les dossiers rendus à Pâques et le jugement en mai. La phase du projet permettra l'attribution des mandats d'architectes, d'ingénieurs et de spécialistes pour le développement de l'agrandissement jusqu'au devis général. Ces travaux préparatoires devront se réaliser durant l'été et l'automne 2009, pour que le crédit de construction puisse être voté en décembre 2009.

En attendant l'ouverture de ce bâtiment scolaire en 2012, les écoles primaires ont besoin de quelques classes supplémentaires pour amortir l'évolution démographique des prochaines années.

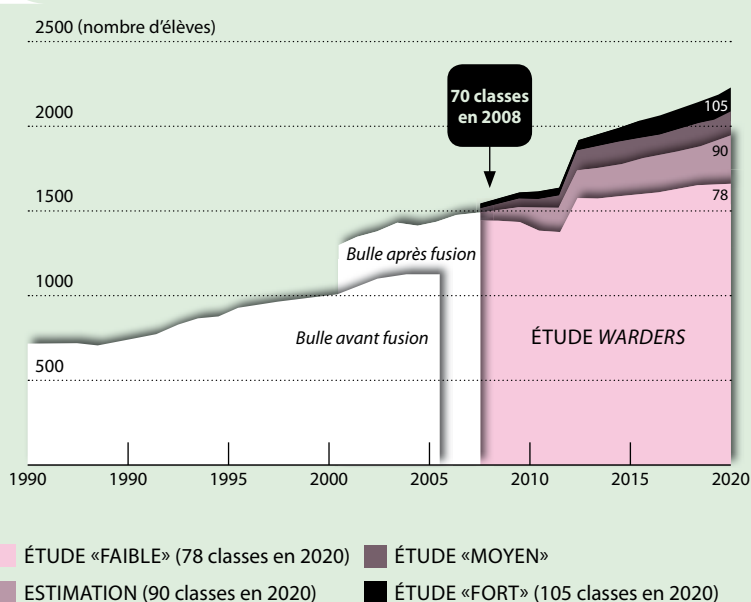
Le Conseil communal propose de réaménager trois salles de classe et une salle des maîtres dans les locaux propriété de la commune au chemin de Bouleyres 79.

Ces classes existaient déjà avant l'ouverture de l'école de la Léchère en 2001. Le coût de ces aménagements est estimé à 140 000 francs. Ce montant comprend également l'ameublement des salles de classe. Ce mobilier sera réutilisé dans la nouvelle construction.

En 2012, 90 classes seront nécessaires pour absorber la croissance démographique.

Le Conseil communal sollicite ainsi l'octroi d'un crédit de 800 000 francs permettant la réalisation du concours et des préétudes pour l'agrandissement du site scolaire de la Condémine et de 140 000 francs pour l'aménagement de trois salles de classe au bâtiment du chemin de Bouleyres 79.

EVOLUTION DU NOMBRE D'ÉLÈVES ET DE CLASSES





NOUVEAUTÉ DANS LE TRI DES DÉCHETS «VERTS» 07

NOUVEAUX HORAIRES

Attention, depuis le début de l'année 2009, les horaires des déchetteries de Pra-Bosson et de Palud changent.

07

LES CENTRES DE TRI DES DÉCHETS

CHAQUE ANNÉE, C'EST PLUS DE 6000 TONNES DE DÉCHETS QUI QUITTENT BULLE.

TRI DES DÉCHETS

Si les ordures ménagères sont enlevées par un sous-traitant, la commune revalorise une grande partie des déchets triés à la déchetterie.

06

Les déchetteries bulloises: centres du recyclage des déchets

Toutes les nouveautés sur les déchetteries bulloises

Le ramassage des ordures ménagères et le tri des déchets de la commune sont une tâche importante. Il y a bien sûr l'enlèvement des sacs officiels placés dans la rue deux fois par semaine ou dans les puits moloks. Mais la gestion des deux déchetteries de Palud et de Pra-Bosson demande également des ressources importantes. C'est l'une des missions du centre d'entretien bullois.

► Chaque année, 1400 tonnes de papier, 2200 tonnes de déchets organiques, 2200 tonnes d'ordures ménagères et 684 tonnes de verre sont soit ramassés en ville, soit déposés dans l'une des deux déchetteries que compte la ville. En 2007, l'ensemble de ces tâches a coûté 1,995 million de francs à la commune. Les principaux frais sont les prestations pour le ramassage qui est confié à une entreprise, les taxes de traitement des déchets ainsi que les prestations effectuées par le centre d'entretien.

Ces charges sont en partie compensées par la taxe de base payée une fois par année et par la taxe proportionnelle répercutée sur l'achat d'un sac-poubelle officiel. Selon la loi, en effet, les charges liées au ramassage des ordures ménagères et à l'exploit-



Sylvie Magne, conseillère communale, et Bertrand Niquille, chef du Centre d'entretien de la ville de Bulle.

tation des déchetteries doivent être couvertes à hauteur de 70% par les taxes. Et la moitié de cette couverture doit être financée par la seule taxe au sac. La valorisation des déchets permet également à la commune d'enregistrer des rentrées d'argent supplémentaires. Enfin, à l'exception du ramassage sous-traité, tous les transports sont effectués désormais par le centre d'entretien de la ville.

Pour la conseillère communale Sylvie Magne, directrice du dicastère

Sports et espaces publics, auquel sont rattachées les déchetteries bulloises, «nous allons pouvoir réaliser des économies appréciables ces prochaines années. Suite à un appel d'offres pour le ramassage des déchets, nous réaliserons, dès l'année prochaine, une économie substantielle sur ce poste. De plus, en développant nos projets de valorisation des déchets, nous bénéficions de ressources supplémentaires, variables certes, mais non négligeables. Par rapport aux comptes 2007 et son déficit de

647 000 francs, le budget 2008 prévoit ainsi un déficit inscrit de 98 000 francs seulement! »

Parmi les projets de revalorisation, une nouvelle possibilité de tri des déchets «verts» a été mise en place à Palud. Il est désormais possible de traiter à part les grandes branches, soit celles possédant un diamètre de plus de 5 cm, des petites branches et des autres déchets végétaux. Bertrand Niquille, chef de l'Édilité, explique que «depuis le mois d'octo-



Les gros déchets de bois sont désormais utilisés pour le chauffage à distance bullois.

bre, nous pouvons utiliser ces branches pour le thermoréseau bullois en partenariat avec Despond S.A. Cette dernière en assure le déchetage sur place et ensuite nous nous chargeons de les transporter vers la centrale de chauffe de Gruyère Energie S.A. Cette collaboration nous permet d'économiser sur la taxe d'élimination.» Les autres déchets «verts» sont acheminés en décharge contre le paiement d'une taxe. D'ici quelques années, il est probable qu'ils pourront être acheminés vers une entreprise de méthanisation.

Revaloriser nos déchets permet de réaliser d'importantes économies pour la commune.

Les ordures ménagères et le papier sont ramassés au porte à porte ou collectés dans les moloks. Ces containers (puits enterrés), d'une capacité de 3 à 5 m³, sont installés dans certains quartiers qui s'y prêtent. Un groupe de puits permet de collecter les déchets d'environ 300 habitants. A ce jour, au total ce sont 31 groupes de puits qui ont été mis en place sur le territoire communal. Dans les nouveaux quartiers et partout où cela est possible, un système de moloks est implanté, car la vidange des puits facilite grandement les travaux de ramassage. Le mandataire, qui assure également la collecte au porte à porte deux fois par semaine, est chargé de

les vider régulièrement. Le contrat de prestation qui le lie à la commune est basé sur un prix à la tonne.

Pour le papier et le carton, la collecte se réalise également grâce aux moloks, mais aussi une fois par mois devant les maisons. Les habitants peuvent toutefois les acheminer directement dans les déchetteries. La vente de ce matériau a lieu auprès des cartonneries, selon un tarif découlant des cours du marché.

Le verre, quant à lui, est collecté grâce aux containers disposés dans la ville et dans les déchetteries. Le tri du verre se fait par couleur. En effectuant cette séparation, la revente du verre permet des ristournes plus importantes. «Cette plus-value est non négligeable», assure Bertrand Niquille.

Pour l'électroménager, les piles, les pneus, les médicaments, les déchets chimiques ou encore le PET, il est conseillé de les déposer dans les commerces. Enfin, pour les objets encombrants, il existe deux possibilités pour les éliminer. Soit il faut les amener directement à la déchetterie, soit la voirie se met à la disposition des habitants qui ne disposent pas d'un véhicule, en leur faisant bénéficier d'un service de ramassage à domicile. Pour rappel, un objet encombrant est un objet qui ne peut pas être mis entièrement dans un sac de 110 litres.

RENSEIGNEMENTS
026 919 18 80

Informations importantes

Seuls les sacs officiels orange sont ramassés

GÉNÉRALITÉS

Seuls les sacs officiels bullois, orange, sont ramassés.

Les sacs doivent être déposés dès 7 h sur la voie publique le matin du jour de ramassage.

ACCÈS AUX DÉCHETTERIES

Nous rappelons que les accès aux déchetteries sont strictement réservés aux citoyens et citoyennes de Bulle.

ACTION FAMILLE

Chaque année, 20 sacs de 35 litres sont remis aux familles pour chaque enfant de moins de trois ans. D'autres demandes, pour des raisons médicales, peuvent être prises en considération. Ces sacs sont à disposition au bureau communal, Grand-Rue 7.

VERRE

Le verre doit être séparé des autres déchets ménagers. Il doit être déposé aux points de collecte suivants: aux



déchetteries de Palud et Pra Bosson, dans les bennes situées à Migros, Landi, rue des Usiniers, Coop et Parking du centre de Bulle.

DÉCHETS CARNÉS

Les cadavres d'animaux d'élevage ou de compagnie doivent être acheminés à la STEP de Broc uniquement, du lundi au samedi entre 9 h et 11 h. Ils ne doivent en aucun cas être mis au compost.

DÉCHETTERIES: NOUVEAUX HORAIRES

PALUD / HIVER ET ÉTÉ

LUNDI	FERMÉ	
MARDI	9 h 15 - 11 h 30	13 h 30 - 17 h 45
MERCREDI	9 h 15 - 11 h 30	13 h 30 - 18 h 45
JEUDI	FERMÉ	
VENDREDI	9 h 15 - 11 h 30	13 h 30 - 17 h 45
SAMEDI	9 h 15 - 11 h 30	13 h 30 - 17 h

PRA BOSSON / HIVER

LUNDI	FERMÉ	
MARDI	FERMÉ	
MERCREDI		18 h - 20 h
JEUDI	9 h 15 - 11 h 30	13 h 30 - 17 h 45
VENDREDI	FERMÉ	
SAMEDI	9 h 15 - 11 h 30	13 h 30 - 17 h

2008-2009: du 01.01.09 au 28.03.09
2009-2010: du 02.11.09 au 31.12.09

PRA BOSSON / ÉTÉ

LUNDI		18 h - 20 h
MARDI	FERMÉ	
MERCREDI		18 h - 20 h
JEUDI	9 h 15 - 11 h 30	13 h 30 - 17 h 45
VENDREDI	FERMÉ	
SAMEDI	9 h 15 - 11 h 30	13 h 30 - 17 h

2009: du 30.03.09 au 31.10.09



■ **INTERVIEW DE JOSIANE ROMANENS**

08

■ ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

L'association d'accueil familial de jour du district de la Gruyère a été créée en 1996. Aujourd'hui, les quelque 80 assistantes parentales formées s'occupent de près de 450 enfants, représentant plus de 130 000 heures de garde par année.

09

LES CRÈCHES DE BULLE ET ENVIRONS

TOUT SUR LES STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE EN GRUYÈRE

■ ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Les quatre crèches situées dans la région de Bulle ont une capacité d'accueil de 117 places, dont 34 places en nursery, autrement dit pour les enfants de 0 à 2 ans.

09

«L'accueil de la petite enfance se développe pas à pas»

Josiane Romanens, conseillère communale

En charge du dicastère de la Santé et des affaires sociales, la conseillère communale Josiane Romanens fait le point sur le développement des structures d'accueil de la petite enfance dans la région de Bulle.

► **LE BULLETIN:** Quelle est l'offre actuelle dans le domaine de l'accueil des enfants de 0 à 6 ans?

JOSIANE ROMANENS: A Bulle et dans la région, nous disposons de deux types de services. Nous avons tout d'abord quatre crèches, qui se sont développées sous forme d'association entre 1976 pour la plus ancienne et 2007 pour la plus récente. Entre 2006 et 2007, une quarantaine de places ont ainsi été créées après l'ouverture de Tartine et Chocolat à Bulle et de A petits pas à Epagny. Ces deux crèches viennent compléter les capacités des Galopins à Marsens et des Lutins à Bulle.

- **Comment accède-t-on aux crèches?**

- Chaque crèche possède ses tarifs à la journée, à la demi-journée, voire aux deux-tiers de journée. Certaines offrent même des solutions de dépannage pour répondre aux cas d'urgence. Ensuite, chaque famille s'acquitte d'un montant par enfant fixé en fonction de son revenu. Le calcul se fait au moyen de la déclaration d'impôts.

La commune de domicile des parents subventionne le cas échéant la différence entre le prix dû par la famille et le prix coûtant d'une journée.

- **Il y a également l'accueil familial de jour...**

- Oui, j'allais y venir. C'est un deuxième moyen très flexible pour faire garder ses enfants. Il s'agit des anciennes mamans de jour, que l'on appelle aujourd'hui assistantes parentales. Ce personnel est formé à Grangeneuve. Une assistante parentale peut ainsi accueillir à son domicile un maximum de quatre petits enfants (y compris les siens non scolarisés). Elle assume la responsabilité des enfants durant la garde et leur consacre du temps dans un espace convivial et sécurisant. Le cercle familial est également mis à contribution, afin d'offrir aux enfants un milieu d'accueil favorable à leur épanouissement.

- **L'offre actuelle en crèches est-elle suffisante?**

- Une évaluation des besoins va être nécessaire, notamment dans le cadre du projet d'agrandissement du site scolaire de la Condémine. Comme vous le savez, la crèche Les Lutins est pour l'instant située sur deux sites: l'un à la Condémine dans un pavillon en bois et l'autre, la nursery, dans un appartement loué à la rue de la Vudalla. Nous avons inscrit dans le cahier des charges du projet d'agrandissement de l'école la possibilité d'y intégrer Les Lutins. Nous ne sommes qu'au début de la réflexion, mais il



est clair que nous devons bien sûr déterminer, en fonction de l'évolution démographique, le nombre de places d'accueil qui sera nécessaire sur le nouveau site. Mais aucune décision n'est prise pour l'instant.

- **La couverture du territoire est-elle suffisante?**

- Je sais qu'il existe quelques problèmes dans certains villages et que les besoins ne sont pas totalement satisfaits partout. Une solution serait de faire la promotion de l'accueil parental de jour dans ces régions. Les personnes intéressées reçoivent une rétribution et sont assurées sociale-

ment. Enfin, je suis convaincue que l'économie a un rôle à jouer et doit s'impliquer également en développant des crèches d'entreprise.

- **L'arrivée de la seconde année d'école enfantine va-t-elle bouleverser l'accueil de la petite enfance?**

- C'est l'une de nos préoccupations majeures. Et je sais que ces craintes sont partagées par les associations de crèches. Il est clair que de nouveaux besoins vont se faire sentir, notamment si les deux années scolaires s'organisent sur des demi-journées alternées.

LES CRÈCHES DE BULLE ET ENVIRONS

CRÈCHE À PETITS PAS

Tél. 026 921 39 96



Route de l'Intyamon 316
1663 Epagny (Gruyères)
► www.apetitpas.ch

DATE DE FONDATION

2006

PRÉSIDENT

Pascal Kaempfen

RESPONSABLE

Maud Campalto

HEURES D'OUVERTURE (LU-VE)

Journée: 7 h - 18 h 30

1/2 journée possible

VACANCES

23 décembre au 5 janvier

25 juillet au 18 août

NOMBRE DE PLACES

21 places, dont 6 de 0 à 2 ans

et 15 places de 2 à 6 ans

ENFANTS INSCRITS EN 2007

Environ 80 enfants pour 70 familles

REPAS

Oui, label Fourchette verte

TARIFS

Prix coûtant journalier: 85 francs

Journée: 24 francs à 85 francs

(selon le revenu des parents

pour 1 enfant)

1/2 journée: 13 francs à 45 francs

CRÈCHE LES GALOPINS

Tél. 026 915 35 38



Villa d'Humilimont

1633 Marsens

► www.lesgalopins.ch

DATE DE FONDATION

1991

PRÉSIDENTE

Anne Wyssmüller

RESPONSABLE

Isabelle Bailo

HEURES D'OUVERTURE (LU-VE)

Journée: 6 h 45 - 18 h 15

1/2 journée: 6 h 45 - 12 h 30 ou

12 h 45 - 18 h 15

VACANCES

23 décembre au 5 janvier

25 juillet au 18 août

NOMBRE DE PLACES

34 places, dont 10 places de 0 à 2

ans et 24 places de 2 à 6 ans

ENFANTS INSCRITS EN 2007

144 enfants de la Gruyère et 4 en-

fants de la Glâne et de la Sarine

REPAS

Oui, label Fourchette verte

TARIFS

Prix coûtant journalier: 78 francs

Journée: 19 francs à 78 francs

(selon le revenu des parents

pour 1 enfant)

1/2 journée: 12 francs à 43 francs

CRÈCHE LES LUTINS

Tél. 026 912 36 61



C.P. 175

1630 Bulle

► www.creche-les-lutins.ch

DATE DE FONDATION

1976

PRÉSIDENT

André Sallin

RESPONSABLE

Marie-Claire Pasquier

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi: 6 h 45 - 18 h 15

Vendredi: 6 h 45 - 17 h

VACANCES

23 décembre au 5 janvier

25 juillet au 18 août

NOMBRE DE PLACES

40 places, dont 10 places de 0 à 2

ans et 30 places de 2 à 6 ans

ENFANTS INSCRITS EN 2007

164 enfants, dont 85% de Bulle

REPAS

Cuisine maison

TARIFS

Prix coûtant journalier: 90 francs

Journée: 20 francs à 90 francs

(selon le revenu des parents

pour 1 enfant)

1/2 journée: 10 francs à 45 francs

CRÈCHE TARTINE ET CHOCOLAT

Tél. 026 912 14 13



Ruelle du Temple 17

1630 Bulle

► www.tartineetchocolat.ch

DATE DE FONDATION

2007

PRÉSIDENT

Christine Bloch

RESPONSABLE

Mireille Bersier

HEURES D'OUVERTURE (LU-VE)

Journée: 7 h - 18 h 30

1/2 journée: 7 h - 12 h ou

13 h 30 - 18 h 30 (sans repas)

2/3 journée: 7 h - 14 h ou 11 h 30 -

18 h 30 (avec repas)

VACANCES

4 semaines de vacances par année

NOMBRE DE PLACES

22 places, dont 8 places de 0 à 2 ans

et 14 places de 2 à 6 ans

ENFANTS INSCRITS EN 2008

96 enfants, dont 40 de Bulle

REPAS

Cuisine maison

TARIFS

Prix coûtant journalier: 80 francs

Journée: 24 francs à 80 francs

(selon le revenu des parents

pour 1 enfant)

1/2 journée: 11 francs à 37 francs

2/3 journée: 17 francs à 56 francs

ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

Tél. 026 912 33 65



PERMANENCE

Rue de Vevey 218, 1630 Bulle

► www.accueildejour.ch

Mardi: 8 h 30 - 11 h 30 / 13 h - 16 h

Vendredi: 8 h 30 à 11 h 30

1^{er} mercredi du mois: 8 h 30 - 11 h

DATE DE FONDATION

1996

PRÉSIDENTE

Anne Rod

DIRECTION

Patrick Audemars

HEURES D'OUVERTURE (LU-VE)

Journée: 7 h - 18 h 30

1/2 journée: 7 h - 12 h ou

13 h 30 - 18 h 30 (sans repas)

2/3 journée: 7 h - 14 h ou

11 h 30 - 18 h 30 (avec repas)

VACANCES

4 semaines de vacances par année

NOMBRE D'ASSISTANTES

~ 80 assistantes parentales formées

HEURES DE GARDE EN 2007

131 060 heures pour 447 enfants

REPAS

Oui, label Fourchette verte

TARIFS

Prix coûtant pour 1 heure: 6 fr. 80

Tarif horaire: de 2 fr. 30 francs

à 6 fr. 80

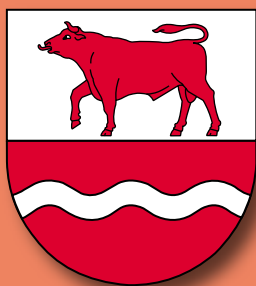
(selon le revenu des parents pour

1 enfant)

INFORMATIONS

Découvrez toutes les infos pratiques pour contacter les services de l'administration communale.

11



DES SERVICES COMMUNAUX TOUT NEUFS!

TRANSFORMATIONS

Le bureau d'architecte bullois RB.CH a été chargé des transformations du 2^e et 3^e étage de l'administration communale à l'Hôtel de Ville et dans le bâtiment de La Renaissance.

11



Hôtel de Ville: deux étages, cœur du pouvoir administratif, ont été refaits

L'administration retrouve des locaux tout neufs

Le déménagement du Département technique à La Tour-de-Trême a permis au Conseil communal de réfléchir à une meilleure utilisation des espaces réservés à l'administration à l'Hôtel de Ville et dans le bâtiment contigu de La Renaissance. Le projet de transformation a été confié au bureau RB.CH architectes à Bulle

lement ses bureaux. Suite au départ du Département technique dans son tout nouvel écrin tourain, une réflexion a été lancée sur la réorganisation des locaux du 2^e et 3^e étage de l'Hôtel de Ville, mais également des espaces situés au-dessus du bâtiment de La Renaissance, où une partie du Département technique résidait jusqu'ici.

Un cahier des charges très précis, établissant notamment le nombre d'espaces et de bureaux nécessaires au bon fonctionnement des services administratifs, a été établi. La commune a notamment récupéré quelques mètres carrés dans le bâtiment de La Renaissance, dont elle est propriétaire. Le stock du magasin, qui occupait un étage, a notamment été déplacé dans les caves, qui ont été assainies à cette occasion.

En juillet 2006, le bureau d'architecte bullois RB.CH (Rime-Bielmann-Cretegny-Hikmel) a été mandaté pour réaliser ces travaux de transformations partielles. Le chantier a débuté le 21 mai 2007 pour se terminer, après deux phases d'interventions

La difficulté du projet reposait sur le fait que le bâtiment a subi plusieurs transformations...

successives, à la fin juillet 2008. Coût de l'opération: 2,1 millions de francs. Une fois l'ensemble des locaux vidés, les transformations ont été réalisées d'abord sur le troisième

étage, puis sur le second. Quelques travaux de moindre importance ont également été effectués au 1^{er} étage.

«Toute la difficulté du projet reposait sur le fait que le bâtiment a subi plusieurs transformations successives et que l'ensemble de l'administration allait s'étendre dans deux bâtiments bien distincts, explique Nicolas Cretegny du bureau RB.CH. Nous avons ainsi dû composer avec différentes architectures imbriquées les unes dans les autres.» Les recherches menées conjointement avec le Service des biens culturels ont pourtant permis aux architectes de tracer les grandes lignes de force de leur intervention.

La valorisation de deux éléments existants fondamentaux a été déterminante pour l'orientation du projet.

L'Hôtel de Ville est le cœur du pouvoir politique bullois. Bien sûr, les conseils communaux et généraux s'y réunissent. Mais une partie importante de l'administration y a éga-



Il s'agit, d'une part, du vieil escalier en bois, qui part du 1^{er} étage pour monter jusqu'au 3^e et, d'autre part, des lourdes structures porteuses des bâtiments. «L'escalier et les plates-formes d'accès n'étaient pas mis en valeur, explique Nicolas Cretegny. Ces espaces étaient «coincés» par des parois qui avaient été rajoutées au fil des ans. Nous avons choisi de les décroisonner pour leur redonner du volume et les laisser respirer.»

En libérant le hall de ses contraintes, en supprimant des cloisons ou en les remplaçant par des vitrages, les structures porteuses du bâtiment retrouvent leur visibilité et les anciens couloirs borgnes s'ouvrent désormais sur la cage d'escalier. «Avec ces interventions très légères, on comprend mieux l'architecture du bâtiment. La lecture claire des espaces et une conception fonctionnelle des interventions, soulignée par l'emploi presque exclusif de la couleur blanche et d'un bordeaux pour le sol, nous ont guidées dans cette transformation. Il n'était pas question de créer du tape-à-l'œil avec un geste artistique fort. Cette option aurait tranché avec le traitement des autres étages», précise Nicolas Cretegny.

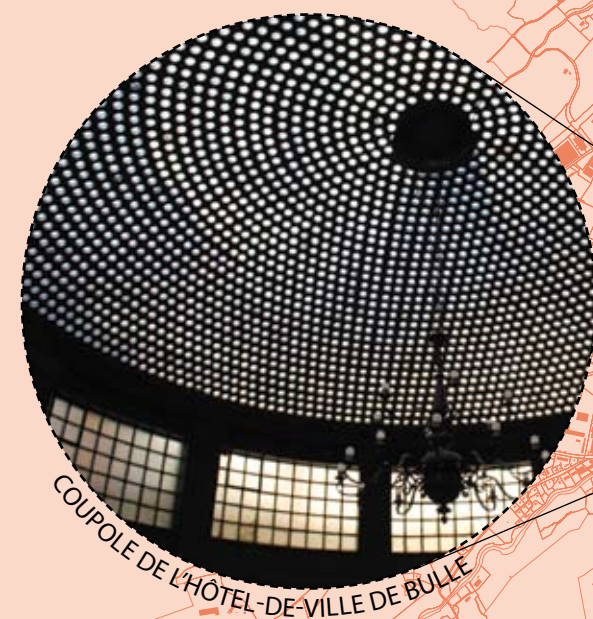
Des espaces décroisonnés

Ainsi, il a fallu abattre des cloisons, concevoir des planchers sans seuil, notamment pour permettre un accès aux personnes handicapées et faciliter la circulation entre l'Hôtel de Ville et La Renaissance. Les architectes n'ont ainsi pas voulu masquer la transition entre les deux bâtiments. Ils ont marqué volontairement de couleur grise le boyau de matière qui les sépare. Le visiteur a ainsi l'impression de pénétrer dans un trou. «Nous avons fait le choix d'assurer un traitement des espaces simples unifiant et réalisant le passage entre deux mondes architecturaux bien différents», conclut Nicolas Cretegny.

En parallèle aux transformations, une nouvelle signalétique, très sobre, a été mise en place. Enfin, un choix de citations de personnalités régionales a également trouvé sa place sur différents murs de la nouvelle administration bulloise.

L'Hôtel de Ville de Bulle

Informations générales



COUPOLE DE L'HÔTEL-DE-VILLE DE BULLE

N

500 M



Vue depuis la cafétéria du 3^e étage de l'Hôtel de Ville: les cloisons sont transparentes.



L'escalier et les halls ont été remis en valeur.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Tél. 026 919 18 00 / Fax 026 919 18 09

Ville de Bulle
Grand-Rue 7, C.P. 32, 1630 Bulle
► secretariat@commune.bulle.ch
► www.bulle.ch

L'ARCHITECTE

RB.CH architectes S.à.r.l.
Rue de Gruyères 28
1630 Bulle

L'ARCHITECTE HISTORIQUE

Suite à l'incendie de 1805, qui détruisit une grande partie de la ville de Bulle, Charles de Castella (1737-1823) a joué un rôle important dans la reconstruction de la cité qui dura près d'un demi-siècle. On lui doit ainsi les plans de l'Hôtel de Ville, mais également ceux des auberges du Tonnelier et du Trèfle et de plusieurs maisons privées.

OUVERTURES

LUNDI À JEUDI	8 h - 11 h 45 / 13 h 30 - 17 h
VENDREDI	8 h - 16 h 30



LA RECETTE

La flija, sorte de feuilleté de crêpes salées croustillantes, est une recette typiquement albanaise.

13



RENCONTRE AVEC LA COMMUNAUTÉ ALBANAISE DU KOSOVO

LES ALBANOPHONES

Après les ressortissants portugais, la communauté albanophone est l'une des principales communautés étrangères installées à Bulle. Le peuple albanais se répartit principalement sur les territoires de l'Albanie, du Kosovo, du Monténégro, de la Serbie et de la Macédoine.

13



Sahit Abazi: «Le peuple albanais veut participer au futur de Bulle»

Au programme: sport, culture et rencontres

Arrivée en Suisse en 1985, la famille Abazi a fait de l'intégration professionnelle et sociale l'une de ses priorités. Naturalisé suisse aujourd'hui, Sahit Abazi parle de ses origines et de l'intégration des albanophones dans notre région.

Le peuple albanais est originaire de plusieurs régions des Balkans. Sur les 7 millions d'albanophones, ils sont 3,5 millions à vivre en Albanie, bien sûr. Mais les albanophones sont aussi présents au Kosovo, en Serbie dans la vallée de Preševo, en Macédoine, au Monténégro et en Grèce. On retrouve

également de petites communautés en Grèce, en Italie du Sud, en Sicile, en Bulgarie, en Roumanie, en Ukraine. Tous parlent l'albanais, langue indo-européenne aux origines lointaines.

A Bulle, le noyau important de la communauté albanaise trouve ses attaches au Kosovo. Ce territoire, aujourd'hui à majorité albanaise, a appartenu à différents Etats lors de son histoire. Depuis le Traité de Bucarest de 1913, qui mettait fin à la deuxième guerre balkanique, il faisait partie de la Serbie, puis des différentes Yougoslavies à partir de 1918. L'indépendance du Kosovo a été proclamée le 17 février 2008. Après avoir été longtemps une province appartenant à la Serbie, il a été placé

sous administration de l'ONU le 10 juin 1999 après le conflit qui a opposé les autorités serbes et les séparatistes albanais à la fin des années 1990. Les négociations sur le statut du Kosovo sont restées dans une impasse, les premières ne parlant que d'une large autonomie du Kosovo au sein de la Serbie, les secondes voulant l'indépendance. Aujourd'hui encore, la Serbie conteste auprès des Nations Unies la légitimité du processus d'indépendance. La force de l'OTAN, la KFOR, est toujours active pour maintenir la paix dans la région.

Sahit Abazi et sa famille sont arrivés en Suisse en 1985. Il est aujourd'hui le président de l'association Mërgata, qui rassemble une partie de la

communauté albanophone fribourgeoise et qui a été créée en 1995. Son objectif était de développer des programmes d'aide humanitaire au Kosovo. Aujourd'hui, elle veut créer des activités culturelles et sportives en Gruyère. Un groupe folklorique, mais également la création prochaine d'un club de foot, fait partie du programme. «Nous nous invitons les uns et les autres pour des fêtes ou des activités. Mais nous avons comme but de créer un espace public, apolitique et non confessionnel, pour la com-

» Nous voulons nous intégrer pour le bien de la cité.

munauté albanaise», explique Sahit Abazi.

Aujourd'hui, la famille Abazi a obtenu le passeport suisse. «L'intégration n'est pas forcément facile, lorsque l'on arrive dans un pays sans connaître la langue, explique Sahit Abazi. Mais dans l'ensemble, grâce à l'école, aux clubs sportifs, aux études et aux apprentissages, les enfants et les jeunes se sont bien débrouillés. C'est parfois plus difficile pour les adultes. Mais les résultats positifs commencent à arriver. Et l'on peut dire que l'on a été bien accueilli en Gruyère.»

Mieux se connaître, c'est faire tomber les méfiances et les craintes: voilà en substance le message que voudrait faire passer Sahit Abazi. «Nous sommes un vieux peuple européen, avec des traditions différentes de celles qui se sont développées en Suisse. La plupart d'entre nous sommes de religion musulmane, mais il y a aussi des albanophones orthodoxes et chrétiens. Nous avons appris à vivre avec cette mixité culturelle et à respecter ces différences. C'est dans le respect que nous devons nous côtoyer.» C'est à la mosquée de la rue de Vevy que les musulmans originaires de Macédoine, de Serbie, d'Albanie, du Monténégro ou encore du Kosovo se retrouvent pour vivre leur foi.



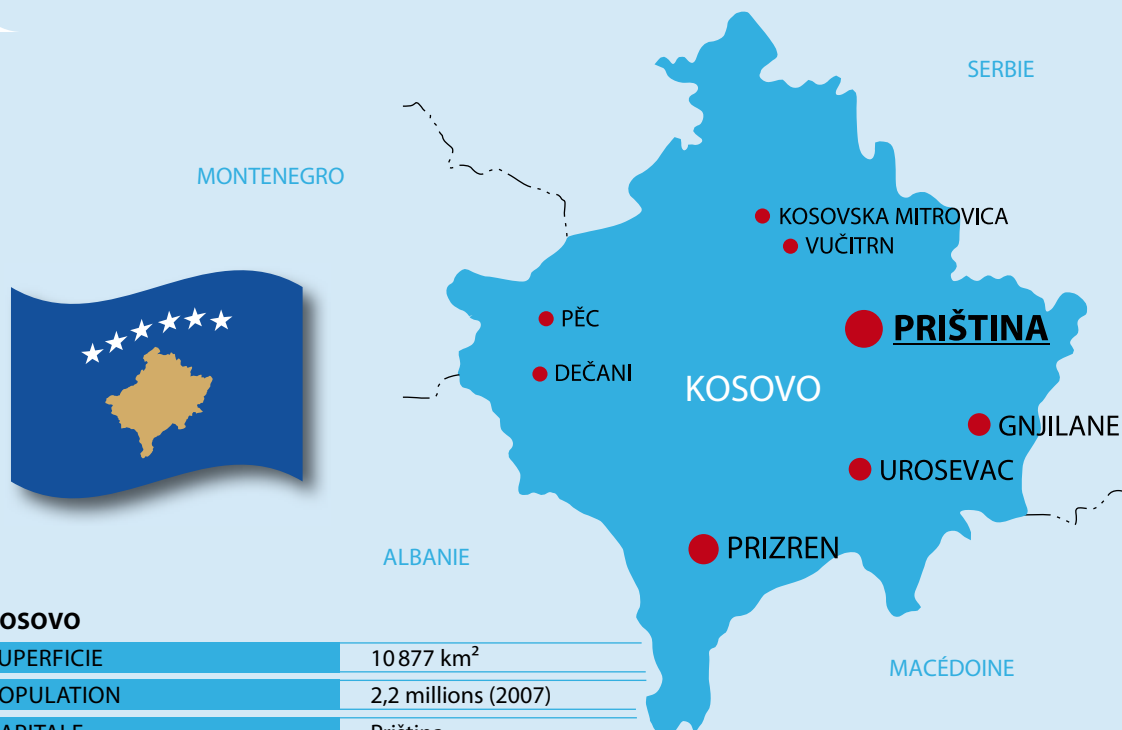
Les membres de la famille Abazi sont des albanophones originaires du Kosovo.

» Nous sommes là pour travailler ensemble au développement de la région.

Pourtant, une évolution des mentalités doit encore se faire: «La communauté albanaise doit encore mieux se faire connaître, insiste Sahit Abazi. Comme ce fut le cas avec l'arrivée

des premiers Italiens ou Portugais, il y a parfois un peu de méfiance dans la population. Il faut que l'on montre mieux qui nous sommes, en participant encore davantage à la vie publique.» Et c'est dans le rapprochement entre toutes les communautés qui habitent à Bulle que Sahit Abazi voit une solution pour une meilleure intégration. «Nous voulons montrer aux Bullois que nous sommes là pour travailler avec eux au développement de la région et que nous voulons nous intégrer pour le bien de la cité.»

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES DU KOSOVO



KOSOVO

SUPERFICIE	10877 km ²
POPULATION	2,2 millions (2007)
CAPITALE	Priština
INDÉPENDANCE PROCLAMÉE	17 février 2008
LANGUES PRINCIPALES	Albanais, serbe

N

25 KM

LA RECETTE DE LA FLIJA

INGRÉDIENTS

1.5 kg DE FARINE BLANCHE

250 g DE BEURRE

5 dl DE CRÈME

500 g DE YOGOURT NATURE

EAU TIÈDE

SEL

UNE PLAQUE EN MÉTAL

UN GRAND COUVERCLE EN MÉTAL

PRÉPARATION

Mélanger l'eau et la farine afin d'obtenir une sorte de pâte à crêpe. Dans une casserole, faire fondre le beurre, y ajouter la crème et le yogourt, et saler. Allumer un feu, jusqu'à l'obtention d'une grande quantité de braises. Le plat en métal pour la flija est posé à proximité du foyer. Verser une fine couche de pâte dans la plaque beurrée. Le couvercle est mis sur le feu et recouvert de braises. Quand il est bouillant, le poser avec la braise sur le plat. Griller la première couche. Alternier à chaque cuisson la pâte et le mélange crème-beurre-yogourt. Pour terminer la cuisson, après une dizaine de couches, la plaque est mise sur le feu avec son couvercle. Déguster la flija dans le plat. Il est possible de réaliser cette recette dans un four ordinaire, en plaçant la plaque sous le gril supérieur.



ASSOCIATION ALBANAISE

UNE NOUVELLE ASSOCIATION EST NÉE!

L'Association albanaise de la Gruyère vient de naître. Présidée par Driton Imeraj, elle vise à une meilleure intégration de la jeunesse dans des projets culturels et sportifs, à faire mieux connaître sa communauté, à mieux faire accepter les valeurs de la Suisse auprès de ses ressortissants et à tisser des liens entre la communauté albanaise et le peuple suisse.

Association albanaise de la Gruyère
C.P. 599, 1630 Bulle 1
● Tél. 078 740 05 95



LA PHOTO MYSTÈRE

Découvrez l'endroit où a été prise la photo et gagnez 50 francs.

16

ADMINISTRATION

Toutes les adresses et tous les contacts utiles dans le domaine de la santé et du social.

15

ACTUALITÉS BULLOISES

APPRENEZ À DÉTECTER LES SIGNES PRÉCURSEURS DE LA MALADIE D'ALZHEIMER

BABY-SITTING

Les jeunes filles et jeunes gens, à partir de 14 ans, peuvent s'inscrire au cours de baby-sitting donné par la Croix-Rouge fribourgeoise au Centranim de Bulle.

16

Information du Contrôle des habitants de la ville de Bulle

Annonce d'arrivée et de départ pour les étrangers

Nous rappelons aux logeurs de toutes les personnes de nationalité étrangère qu'ils sont tenus de par la loi d'annoncer:

1 leur arrivée à l'autorité cantonale compétente, en contactant soit le Service de la population et des migrants à Granges-Paccot soit la Préfecture de la Gruyère au château de Bulle

2 leur départ au contrôle des habitants, dans les huit jours (Art. 2 de l'Ordonnance concernant la déclaration du départ des étrangers / 142.212)

Le ressortissant étranger est tenu de déclarer son arrivée, et le logeur d'annoncer celle-ci à l'autorité cantonale.

Il est important que les régies immobilières, les propriétaires, les logeurs transmettent ces informations aux autorités concernées.

Concernant les arrivées, de par la loi, le ressortissant étranger est tenu

de déclarer son arrivée, et le logeur d'annoncer celle-ci à l'autorité cantonale.

Le logeur est celui qui héberge une personne qui n'est pas à son service. Celui qui loge un étranger contre rémunération est toujours tenu de l'annoncer à l'autorité cantonale. Le logeur doit remplir le bail à loyer selon les indications contenues dans les pièces de légitimation que le ressortissant étranger lui aura transmises, et d'en fournir une copie aux autorités cantonales compétentes.

Concernant les départs, chaque logeur qui héberge pendant plus d'un mois des personnes étrangères au bénéfice d'une autorisation de séjour doit impérativement déclarer leur départ dans les huit jours.

Le préposé communal au contrôle des habitants veille à ce que tous les étrangers remplissent ainsi l'obligation qui leur est faite de s'annoncer à leur arrivée et procède au contrôle nécessaire.

Enfin, le contrôle des habitants tient, sur la base des copies communiquées par le Service cantonal, un contrôle des habitants étrangers dans lequel sont inscrites au moins les données figurant sur l'autorisation de séjour ou d'établissement.

Le personnel du contrôle des habitants reste à votre service pour toute information complémentaire.



De gauche à droite: Sophie Beaud, Francine Chérif, Véronique Mooser, responsable du Contrôle des habitants, et Anne-Francine Sonney.

LE CONTRÔLE DES HABITANTS DE LA VILLE DE BULLE

CONTRÔLE DES HABITANTS

Tél. 026 919 18 60 / Fax 026 919 18 69

Grand-Rue 7, C.P. 32
1630 Bulle

HORAIRES

LUNDI AU JEUDI	8 h – 11 h 45	13 h 30 – 17 h
VENDREDI	8 h – 16 h 30	

LES ADRESSES UTILES DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL



SANTÉ PUBLIQUE

HFR RIAZ

Tél. 026 919 91 11

A Riaz, à 2 km de Bulle.

Réception, permanences médicales, urgences, ambulance officielle.

PHARMACIE DE SERVICE

Tél. 026 912 33 00

Hors des heures d'ouverture, dimanche et jours fériés, pour ordonnances seulement. Voir l'avis dans la presse.

COLONNE DE SECOURS CAS

Tél. 026 919 73 11

Gendarmerie cantonale, Bulle.

RFSM MARSENS

Tél. 026 305 18 00

Le nouveau Réseau fribourgeois de santé mentale rassemble les prises en charge hospitalières et ambulatoires actives dans la santé mentale cantonale.



HOMES POUR PERSONNES ÂGÉES

FOYER DE BOULEYRES

Tél. 026 919 70 00 / Fax 026 919 71 90

(home médicalisé, service de repas)
Rue du Pays-d'Enhaut 25
1630 Bulle► www.foyers-bulle.ch

MAISON BOURGEOISIALE

Tél. 026 919 84 00 / Fax 026 919 84 09

(home médicalisé)
Rue de la Promenade 43
1630 Bulle► www.foyers-bulle.ch

FOYER GRUÉRIEN

Tél. 026 912 55 40

Rue du Moléson 1
1630 Bulle

FONDATION ANGEL MONFÉRINI

Tél. 026 912 53 83

Rue du Pays-d'Enhaut 85
1630 Bulle

SERVICES MÉDICOSOCIAUX

RÉSEAU SANTÉ ET SOCIAL
DE LA GRUYÈRE► reseau@rssg.ch

SERVICE AIDE ET SOINS À DOMICILE

Tél. 026 919 00 19 / Fax 026 919 00 18

Place de la Gare 5

C.P. 141

1630 Bulle 1

► sasd@rssg.ch

SERVICE SOCIAL RÉGIONAL

Tél. 026 919 63 63 / Fax 026 919 63 60

Rue de la Lécheretta 1

C.P. 79

1630 Bulle 1

PROBLÈME D'ALCOOLISME

Tél. 026 919 00 19

• Croix-Bleue ► www.croix-bleue.ch

• Alcooliques anonymes

• Al-Anon

PERMANENCES ET SÉANCES

Réseau santé et social de la Gruyère

Place de la Gare 5

1630 Bulle

CENTRE PSYCHOSOCIAL

Tél. 026 919 68 68

Rue de la Lécheretta 1

1630 Bulle

OFFICE FAMILIAL

► www.officefamilial.chSERVICE DE CONSULTATION
CONJUGALE

Rue de Romont 29-31

C.P. 1131 - 1701 Fribourg

CONSULTATIONS À BULLE

Place de la Gare 5, 1630 Bulle

● Tél. 026 322 54 77

SERVICE DE MÉDIATION
FAMILIALE

Rue de Romont 29-31

C.P. 1131 - 1701 Fribourg

CONSULTATIONS À BULLE

Place de la Gare 5, 1630 Bulle

● Tél. 026 402 10 78

PASSE-PARTOUT GRUYÈRE

Tél. 026 919 60 39

Service de transport pour
personnes âgées et handicapées

TUTEUR GÉNÉRAL

Tél. 026 919 83 70

Avenue de la Gare 12

1630 Bulle

SERVICE DE PSYCHOLOGIE,
LOGOPÉDIE ET PSYCHOMOTRICITÉ

Tél. 026 919 68 11

Rue Albert-Rieter 8

1630 Bulle

Conseils sur la maladie d'Alzheimer

Attention aux signes précurseurs!

Les troubles de la mémoire chez les personnes âgées peuvent aussi bien révéler des simples signes du vieillissement qu'un début de démence.

A PRENDRE AU SÉRIEUX ET CONSULTER SON MÉDECIN, SI:

- Un jour, je ne me rappelle plus comment fonctionnent mes appareils ménagers.
- Je ne me souviens plus des prénoms de mes petits-enfants.
- Je ne sais plus ce que j'ai mangé une heure auparavant.
- Je ne trouve plus le chemin de ma maison.

Clarifier exactement, et surtout assez tôt, la nature des symptômes observés. Des médicaments spécifiques peuvent ralentir la maladie et améliorer la qualité de vie.

RÉSEAU DE SOUTIEN À DOMICILE

Afin d'apporter un soutien aux familles confrontées à un malade atteint du syndrome Alzheimer, l'Association Alzheimer, section Fribourg, met à disposition des bénévoles se rendant à domicile, afin de prendre en charge le patient quelques heures par semaine et permettre ainsi de soulager le conjoint. Les prestations de l'Association Alzheimer Fribourg sont gratuites. N'hésitez pas à nous appeler! Cette démarche ne vous engage en rien!

CORRESPONDANT

JEAN-CLAUDE PÉCLAT
Tél. 026 424 28 29, dès 18 h

GROUPE D'ENTRAIDE

Pour de nombreux proches de malades Alzheimer, participer à un groupe

d'entraide et rencontrer d'autres personnes dans la même situation permet de rompre l'isolement et de mieux réagir face à cette adversité.

CORRESPONDANTS POUR LA RÉGION DE FRIBOURG

POUR LA PARTIE FRANCOPHONE

FRANÇOIS AUBRY
Tél. 026 481 37 81

POUR LA PARTIE ALÉMANIQUE

IRMGARD BRÜGGER
Tél. 026 493 25 01

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

ASSOCIATION ALZHEIMER FRIBOURG
Tél. 026 402 42 42

Route du Châno 12,
1782 Belfaux
► www.alz.ch/fr
► info.fr@alz.ch

COURS DE BABY-SITTING

CROIX-ROUGE 2009

Tél. 026 347 39 58 / Fax 026 347 39 60

Les jeunes filles et jeunes gens, à partir de 14 ans, qui sont intéressés à suivre un cours de baby-sitting de la Croix-Rouge, peuvent se renseigner et s'inscrire auprès de notre secrétariat.

Les participants reçoivent une attestation Croix-Rouge suisse et peuvent ensuite s'inscrire sur la liste officielle du service de baby-sitting de la Croix-Rouge fribourgeoise. Le prix de ce cours est de 130 francs.

PROCHAIN COURS

Centranim,
place du Marché 16, 1630 Bulle.
Du samedi 17 janvier au
samedi 7 février 2009
de 9 h à 11 h 30.

CONTACTS

► promotion.prevention@croix-rouge-fr.ch
► www.croix-rouge-fr.ch

Le concours du Bulletin

La photo mystère

Le bulletin vous propose à chaque édition une photo mystère. A vous de trouver l'endroit exact photographié, situé sur le territoire communal. Le gagnant - ou la gagnante - sera averti personnellement.

M^{me} Geneviève Gremaud, à Bulle, a gagné le prix de 50 francs de la photo mystère du dernier Bulletin après tirage au sort. Il s'agissait de la sculpture du taureau de la place de la gare, prise à l'occasion de la victoire de l'Espagne à l'Eurofoot.

Pour participer, remplissez le talon-réponse ci-dessous et envoyez-le à:

VILLE DE BULLE, GRAND-RUE 7,
C.P. 32, 1630 BULLE

ou écrire à:

► bulletin@commune.bulle.ch



ÉCRIVEZ-NOUS!



VILLE DE BULLE / LE BULLETIN

Grand-Rue 7
C.P. 32
1630 Bulle

► bulletin@commune.bulle.ch

IMPRESSUM

ÉDITION

Ville de Bulle
Grand-Rue 7, C.P. 32
1630 Bulle

CONCEPTION ET RÉALISATION

16a communication
Battiste + Adrien Cesa
C.P. 284
1630 Bulle

CORRECTEUR

J.-B. Gabriel

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

16a communication

TIRAGE

9500 exemplaires

RÉPONSE:

NOM ET PRÉNOM:

ADRESSE:

TÉLÉPHONE